Contrat Municipal de Rentrée Scolaire 2019/2020 Simplifiez



Constitution du dossier administratif

avant le 16 juin 2019

Inscription aux activités et réservation de la restauration scolaire entre le

8 juillet et le 21 août 2019

Inscriptions en ligne

https://portail-famille.colombes.fr

Ordinateurs à disposition à l'Hôtel de Ville et dans les mairies de proximité.

Les familles dont la situation ne permettrait pas d'effectuer les démarches en ligne pourront se rendre en mairie munies des documents justificatifs





Etablissez dès maintenant votre quotient familial et indiquez toutes les informations nécessaires pour l'accueil de vos enfants en 2019-2020.

Rendez-vous sur votre Portail famille: https://portail-famille.colombes.fr Rubrique Inscriptions, Formulaire QF et fiche sanitaire 2019-2020 (CMRS).





Munissez-vous des documents suivants :

- dernier avis d'imposition ou de non imposition (avis 2018 sur revenus 2017),
- attestation de la CAF ou de la Sécurité sociale sur laquelle figure votre adresse,
- carnet de santé de chacun de vos enfants,
- tout document permettant d'enregistrer un changement de situation (acte de naissance, document officiel attestant d'une séparation, nouveau RIB, etc.).

Cette démarche est indispensable si vous souhaitez inscrire vos enfants aux activités suivantes en 2019-2020 :



- accueil du matin et du soir,
- accompagnement scolaire,
- ateliers du soir,
- restauration scolaire,
- accueil de loisirs du mercredi ou des vacances.

Les inscriptions aux activités auront lieu à partir du mois de juillet 2019 sous réserve que le CMRS ait été validé.

Mode de facturation

À la présence :

- accueil du matin en maternelle et élémentaire
- accueil du soir en maternelle
- accompagnement scolaire en élémentaire
- accueil du mercredi en maternelle et en élémentaire

À la réservation :

Facturation systématique qu'il y ait eu présence ou non de l'enfant.

- restauration scolaire
- accueil de loisirs pendant les vacances scolaires

Gratuité:

 les ateliers du soir en élémentaire



Planning de la semaine

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h45-8h50	Accueil du matin	Accueil du matin	Accueil de loisirs Repas	Accueil du matin	Accueil du matin
9h-12h	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
12h-13h30	Pause méridienne	Pause méridienne		Pause méridienne	Pause méridienne
13h30-16h30	Temps scolaire	Temps scolaire		Temps scolaire	Temps scolaire
16h30-18h30 Maternel	Accueil du soir	Accueil du soir	Accueil de Ioisirs	Accueil du soir	Accueil du soir
16h30- 17h30 Elémentaire	Accompa- gnement scolaire	Accompa- gnement scolaire		Accompa- gnement scolaire	Accompa- gnement scolaire
17h30-18h30	Ateliers du soir	Ateliers du soir		Ateliers du soir	Ateliers du soir

Tarifs des prestations disponibles sur le site de la Ville.

